

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	20 (1963)
Heft:	[7]
Artikel:	La salle des maîtres de gymnastique
Autor:	Burgherr, Hansrudolf
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-996462

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La salle des maîtres de gymnastique

Hansrudolf Burgherr, arch. dipl. EPF / SIA

1. Evolution

Dans le passé, la gymnastique fut souvent considérée, par la majorité des enseignants, comme une discipline superflue et qui devait être intercalée, ici ou là, entre les autres leçons. Beaucoup de maîtres donnaient l'enseignement de la gymnastique en gardant leur tenue de travail habituelle. C'est la raison pour laquelle il leur suffisait amplement de disposer d'une simple salle des maîtres pourvue d'une table, de deux chaises, d'une penderie et d'un lavabo. (Voir fig. 1).

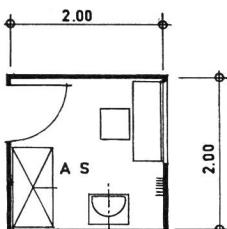


Fig. 1 Surface : environ 4 m².

Aujourd'hui, nous avons heureusement d'autres conceptions en ce qui concerne aussi bien l'enseignement de la gymnastique que la tenue du maître. Celui-ci doit démontrer les exercices et prendre part, au moins partiellement, à l'activité des élèves ; c'est pourquoi il doit revêtir, lui aussi, une tenue de sport. Ce qui a pour conséquence un certain nombre de modifications dans l'aménagement de la salle des maîtres de gymnastique. Les plans schématiques que nous publions ci-dessous nous permettront de montrer avec plus de précision comment un tel local doit être installé, s'il veut répondre aux exigences actuelles.

2. Salles des maîtres de gymnastique pour installations modestes et qui ne sont utilisées simultanément que par 2 classes au maximum

Dans bien des cas, un maître de gymnastique doit attendre au corridor jusqu'à ce que le maître (ou la maîtresse) qui a donné la leçon précédente se soit habillé et ait quitté la salle des maîtres. Il est donc nécessaire de prévoir que 2 maîtres (resp. une maîtresse et un maître) puissent se recharger en même temps. Dans les installations modestes, c'est en utilisant la salle des maîtres proprement dite en même temps comme infirmerie, que l'on résoudra ce problème le plus aisément. C'est cette solution qui a été envisagée dans les exemples ci-dessous (fig. 2, 3 et 4). Ces projets sont établis sur la base du programme de construction minimum suivant :

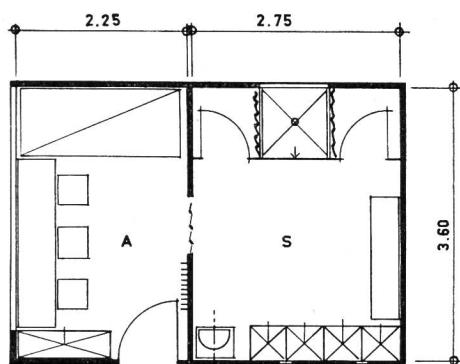


Fig. 2 A = Salle des maîtres, en même temps infirmerie, avec couchette, armoire pour matériel, pharmacie, porte-parapluies et penderie, table et chaises, téléphone.

S = Vestiaire, avec 8 armoires à habits, banc, lavabo, 2 cabines de rechange combinées avec 1 douche, lave-pieds.

Surface : environ 18 m².

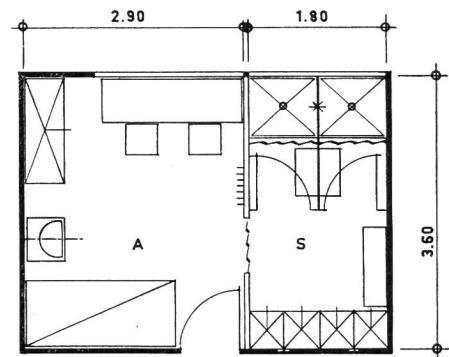


Fig. 3 A = Salle des maîtres, en même temps infirmerie, avec couchette, armoire pour matériel, pharmacie, porte-parapluies et penderie, table et chaises, lavabo, téléphone.

S = Vestiaire avec 8 armoires à habits, banc, 2 cabines de rechange avec 1 douche chacune, lave-pieds. Surface : environ 17,50 m².

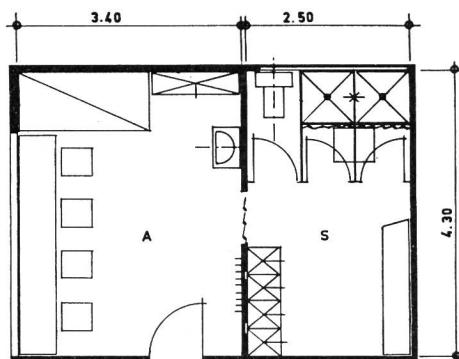


Fig. 4 A = Salle des maîtres, en même temps infirmerie avec couchette, armoire pour matériel, pharmacie, porte-parapluies et penderie, table et chaises, lavabo, téléphone.

S = Vestiaire, avec 8 armoires à habits, banc, 2 cabines de rechange avec 1 douche chacune, 1 W-C, lave-pieds.

Surface : environ 26 m².

— Salle des maîtres (bureau) = infirmerie

avec table, chaises, casiers pour matériel du maître (tambourin, chronographes, etc.), armoire à pharmacie, couchette, téléphone, corbeille à papier.

— Vestiaire et local de douches

avec banc, armoires à habits (bien aérées), 2 cabines de rechange avec, au minimum, 1 douche, 1 lavabo, 1 W-C.

Comme justification de ce programme de construction, je veux simplement avancer les arguments suivants :

— Il est parfaitement inadmissible qu'un maître soit obligé de déambuler à travers les corridors, ses habits sous le bras, pour se rendre à la douche.

— Il peut être parfois comique pour les élèves de voir leur maître disparaître aux W-C et d'apprécier la durée du séjour qu'il y fait.

- En cas d'accident, une vaine recherche du concierge dans tout le bâtiment scolaire, pour faire appel téléphoniquement à un médecin, pourrait avoir des répercussions tragiques.
 - Il n'est plus concevable qu'un maître soit obligé d'obscurcir le local pour se recharger ou qu'il soit surpris involontairement en tenue négligée par une fillette, parce qu'il n'a pas fermé la porte à clef ou pas entendu frapper.
 - Il est contraire aux principes d'hygiène qu'un maître soit obligé de recevoir un visiteur devant la halle parce que la salle des maîtres est imprégnée de l'odeur de sueur des habits de gymnastique, malgré une bonne aération.
 - Il serait aussi anti-hygiénique qu'un maître passe en sueur d'une leçon à l'autre. Il doit avoir la possibilité de se doucher pendant la récréation.
- Ce sont là les principales raisons qui nous font préconiser une séparation nette des locaux selon leur destination.

3. Salles des maîtres de gymnastique pour installations importantes

Il s'agit d'installations où des maîtres enseignent la gymnastique à plein temps. Dans ce cas, en plus du vestiaire, il est nécessaire de mettre un bureau à disposition du corps enseignant. Chaque maître principal doit avoir son emplacement de travail personnel (pupitre). Il faut installer des vestiaires séparés pour les maîtres et les maîtresses. De même, l'infirmerie doit être indépendante de la salle des maîtres proprement dite.

Exemples : voir fig. 5 et 6.

4. Situation de la salle des maîtres de gymnastique par rapport à l'ensemble des installations

Il faut s'efforcer de la placer au centre des installations. De la salle des maîtres, on devrait avoir vue sur l'emplacement de gymnastique. On a aussi avantage à prévoir la construction des vestiaires et douches pour les élèves sur le même étage que la salle des maîtres, il y régnera ainsi une meilleure discipline. Le fait qu'à l'heure actuelle encore on estime au maximum à 50 % le nombre des maîtres qui donnent leur enseignement de gymnastique en tenue de sport, est souvent dû à un aménagement insuffisant de la salle des maîtres. J'espère vivement que ces constatations pourront contribuer à la création de conditions plus favorables dans les nouvelles constructions.

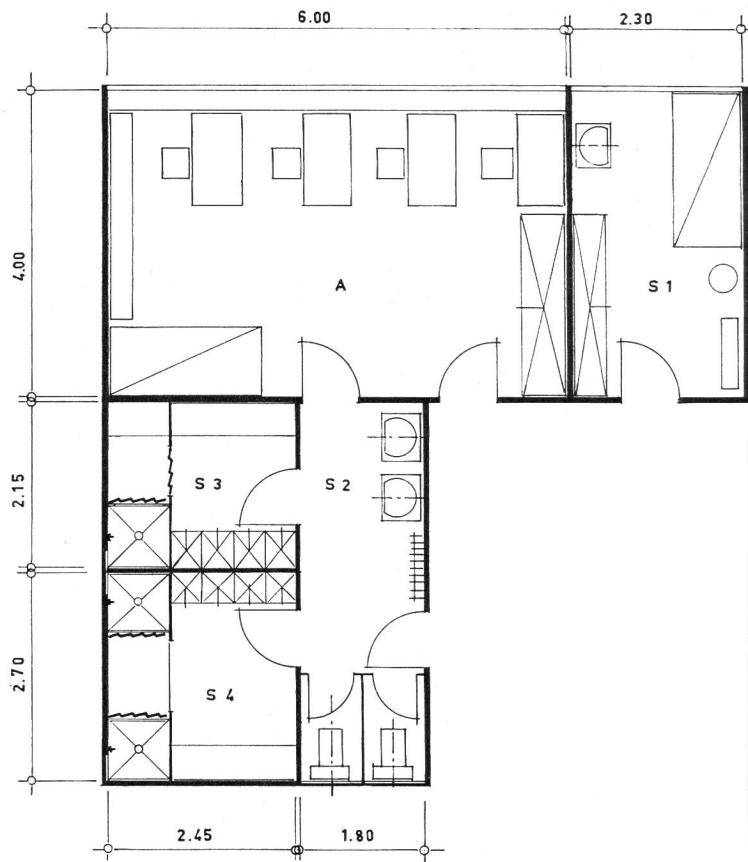


Fig. 6 A = Salle des maîtres, avec armoire à matériel, pupitres et chaises, événement, couchette (brancard), téléphone. S1 = Infirmerie avec couchette, lavabo, pharmacie, instruments de mesure, etc. S2 = 2 WC, avec vestiaire interne, 2 lavabos, porte-parapluies et penderie. S3 = Vestiaire pour maîtresses de gymnastique, avec cabine de douche, 8 armoires à habits, banc et lave-pied. S4 = Vestiaire pour maîtres de gymnastique, avec 8 armoires à habits, banc, 2 douches et lave-pieds. Surface : environ 54 m².

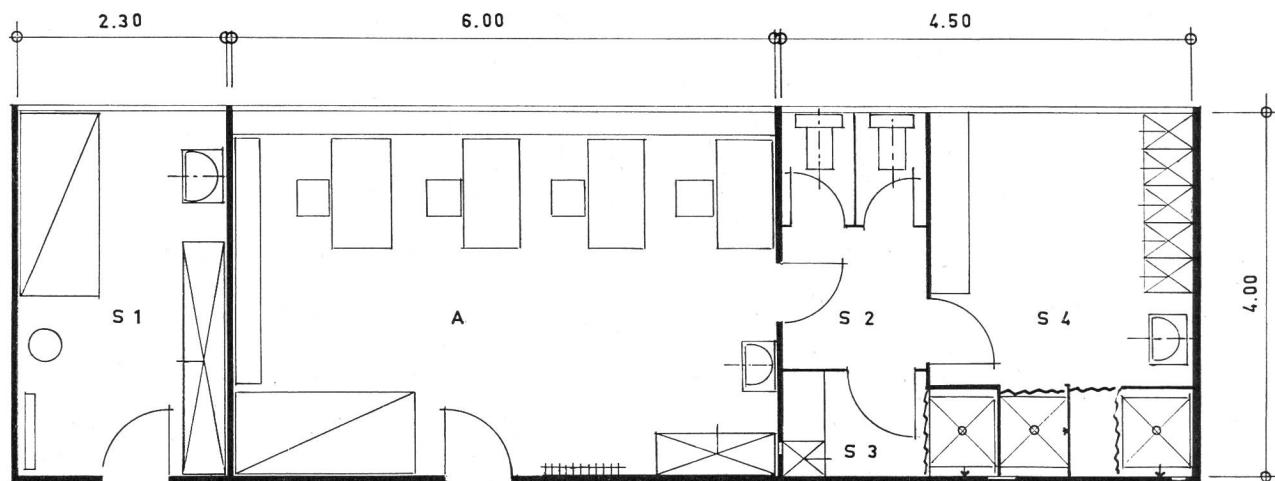


Fig. 5 A = Salle des maîtres, avec armoire pour matériel, lavabo, pupitres et chaises, événement, couchette (brancard), téléphone, porte-parapluies et penderie. S1 = Infirmerie, avec couchette, lavabo, pharmacie, instruments de mesure, etc. S2 = 2 W-C, avec vestiaire interne. S3 = Vestiaire avec douche, pour maîtresses de gymnastique, 2 armoires à habits, banc et lave-pieds. S4 = Vestiaire pour maîtres de gymnastique, avec 10 armoires à habits, banc, lavabo, 2 douches et lave-pieds. Surface : environ 52 m².